

1977

IICA - 010

Comisión Interamericana  
de Mujeres  
08 JUL 1987  
IICA - 01010

IICA  
010  
78  
c.2



10.



**INSTITUT INTERAMÉRICAIN DES SCIENCES AGRICOLES DE L'OEI**  
Représentation en Haïti

JICA  
D10  
78  
C.2

Certificat de dépôt de  
" " " " " "  
" " " " " "  
" " " " " "

31/10/77

IICA — GIBIA

39 IH/77

Original: français

**ANALYSE INSTITUTIONNELLE SOMMAIRE**  
**DU SECTEUR AGRICOLE**



**DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE**

Port-au-Prince, Haïti  
Juin 1977





**INSTITUT INTERAMÉRICAIN DES SCIENCES AGRICOLES DE L'OEI**  
Représentation en Haïti

JICA  
D10  
78  
C.2

Centre de documentation de  
l'Institut Interaméricain des  
Sciences Agricoles de l'OEA  
317, 1987  
IICA — CIBIA

39 LH/77

Original: français

**ANALYSE INSTITUTIONNELLE SOMMAIRE  
DU SECTEUR AGRICOLE**

**DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE**

Port-au-Prince, Haïti  
Juin 1977

0000004

ANALYSE INSTITUTIONNELLE SOMMAIRE  
DU SECTEUR AGRICOLE

Table des Matières

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE	
<u>Organisation</u>	2
Division de l'Agriculture	3
Attributions	3
Services	3
Division des Ressources Naturelles	3
Attributions	3
Services	4
Division du Développement Rural	4
Attributions	4
Services	5
Division de l'Administration	5
Attributions	5
Services	5
Le Bureau de Crédit Agricole	6
Les Districts Agricoles	6
<u>Considérations sur l'Organisation</u>	7
A la Division de l'Agriculture	7
A la Division des Ressources Naturelles	8
A la Division du Développement Rural	8
<u>Moyens d'action</u>	10
Ressources humaines	10
Ressources financières	12
<u>Conclusions</u>	13





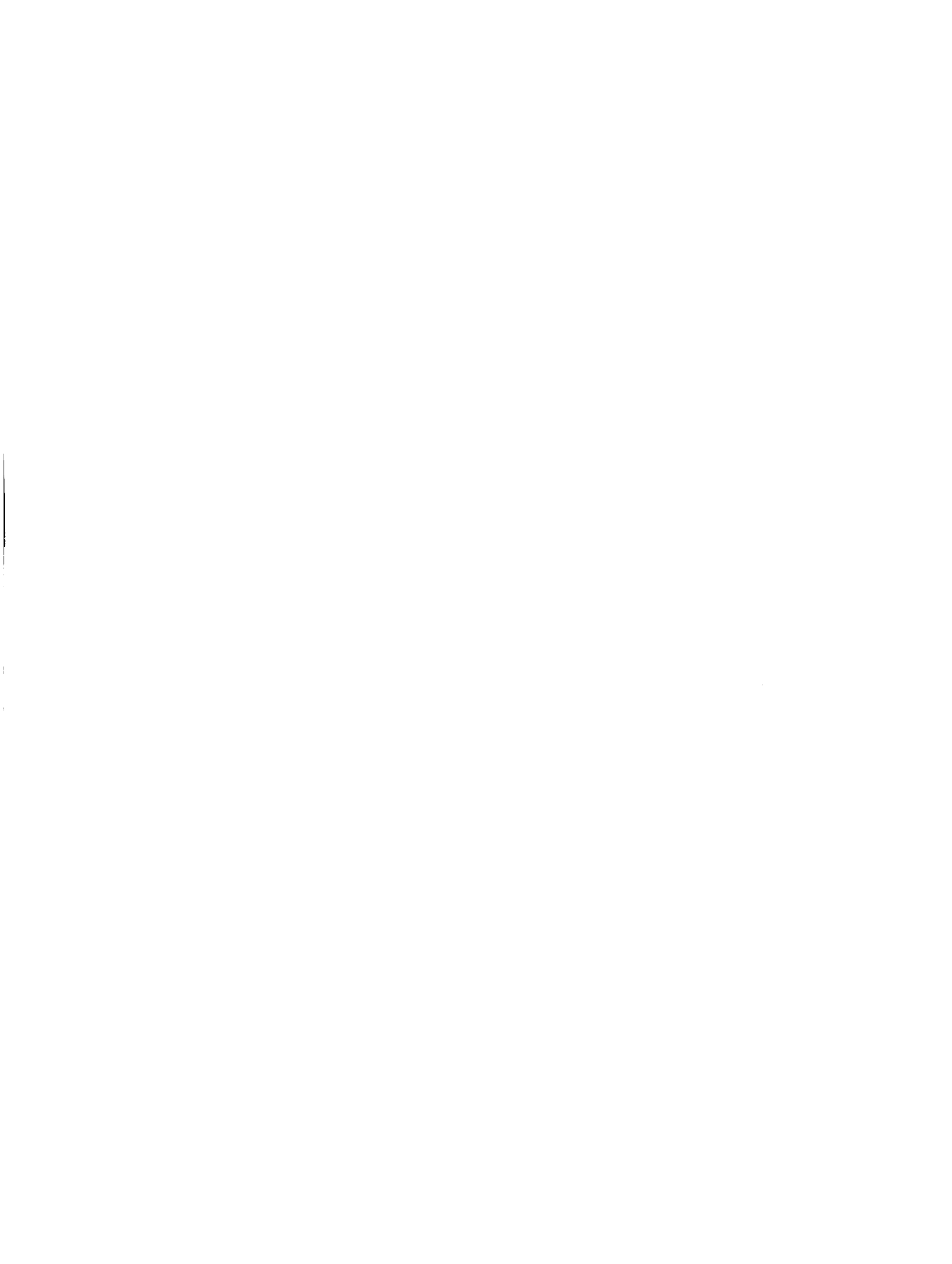
## LISTE DES ANNEXES

Tableau 1. Ressources en Techniciens de niveau supérieur du DARNDR

2. Ressources en Techniciens en Agriculture du DARNDR - Niveau Moyen
3. Ressources en Educateurs de la Division de Développement Rural du DARNDR

Organigramme du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

Liste des Techniciens de Niveau Supérieur du Secteur Agricole



## ANALYSE INSTITUTIONNELLE SOMMAIRE

### DU SECTEUR AGRICOLE

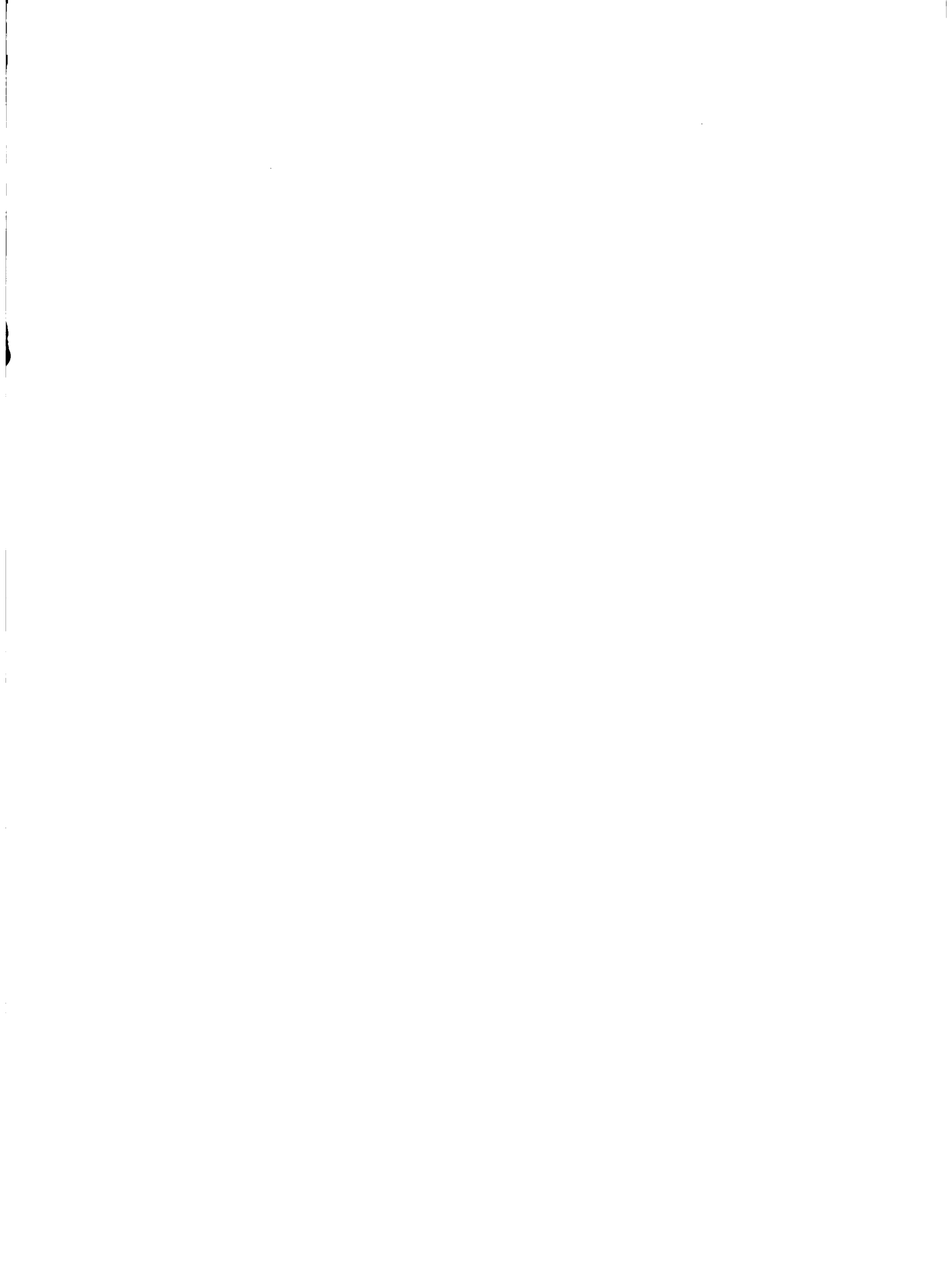
#### INTRODUCTION

L'accélération du développement dépend non seulement des investissements en capitaux ou de la somme de volonté mobilisée pour induire les changements nécessaires, mais encore de l'adéquation des Institutions responsables de la planification, de la coordination et de l'exécution des programmes de développement. Ainsi, il s'avère indispensable de projeter de la lumière sur la structure organisationnelle, les missions et les moyens d'action de ces Institutions afin de dégager l'impact possible de leurs interventions dans le processus de développement. Dans ce travail, on se propose d'entreprendre d'une façon sommaire une analyse des diverses Institutions du Secteur Agricole.

Ce Secteur comprend les Organismes suivants :

- a) Le Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR), organisme de tutelle du Secteur
- b) L'Institut Haïtien de Promotion et de Commercialisation du Café et des Dérivés d'Exportation (IHPCADE)
- c) L'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAT)
- d) L'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA)
- e) L'Organisme de Développement de la Plaine des Gonaïves (ODPG)
- f) Le Projet de Développement Régional Intégré de Petit-Goâve et de Petit-Trou de Nippes (DRIPP)
- g) L'Office National du Programme Alimentaire Mondial (ONAPAM)
- h) Les Organismes d'Aide au Développement Communautaire.

Dans ce document, on présente les résultats d'une brève analyse du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Par la suite, nous présenterons les résultats des analyses institutionnelles d'autres organismes du Secteur Public Agricole.



## DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

### Organisation

La loi du 14 mars 1958 définit en son Article 1, les missions principales du Département de l'Agriculture :

D'abord il s'occupe de toutes les activités tendant à la promotion de l'Agriculture.

Ensuite il est chargé de la conservation et de l'utilisation des Ressources Naturelles.

Enfin, il est appelé à organiser les Communautés Rurales.

Pour accomplir ces missions, le Département de l'Agriculture a été structuré en quatre Divisions: trois Divisions techniques et une Division Administrative.

1. Division de l'Agriculture
2. Division des Ressources Naturelles
3. Division de Développement Rural
4. Division de l'Administration.

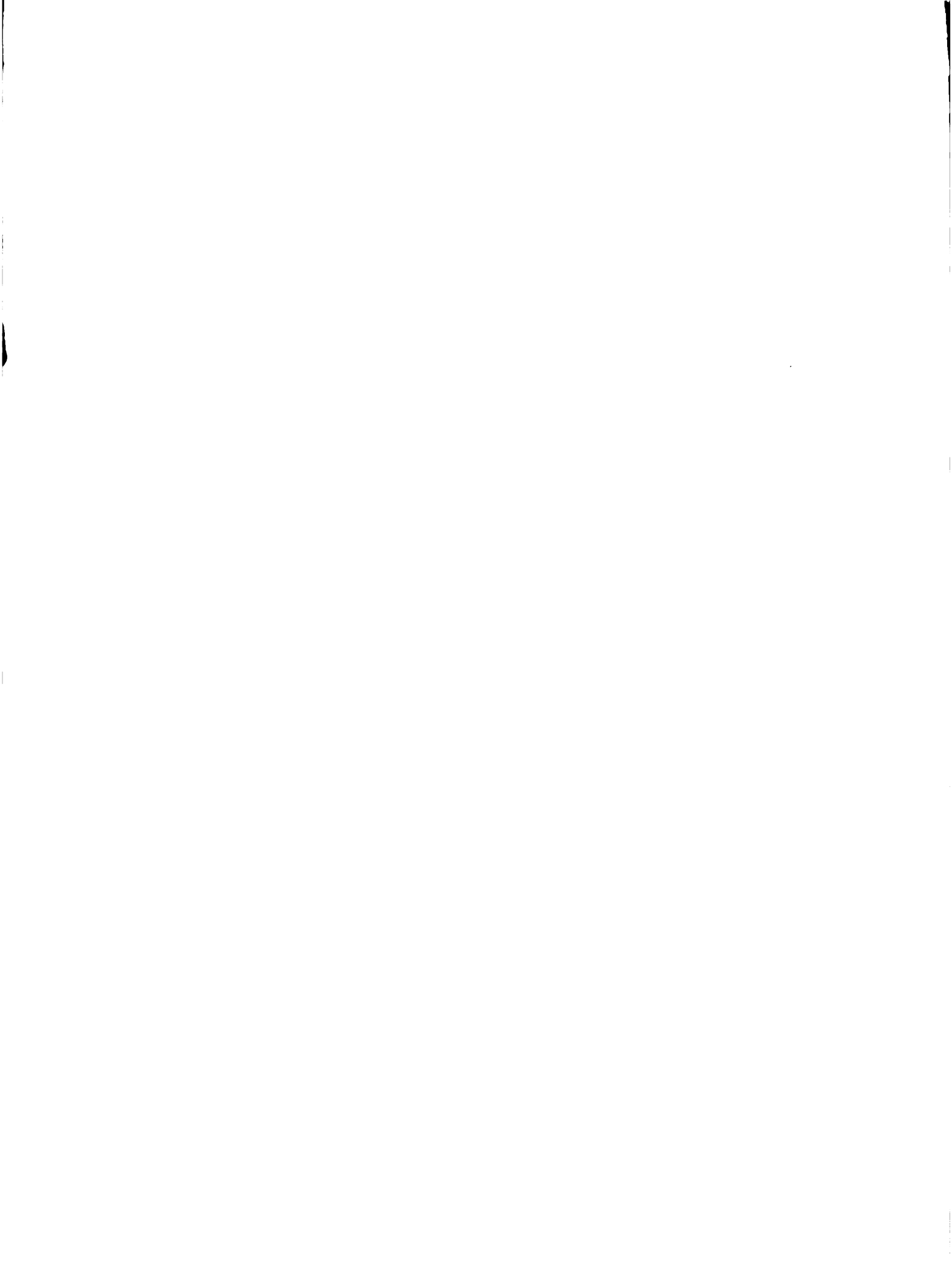
Les trois premières Divisions sont dirigées par un spécialiste diplômé d'Etudes Supérieures, appelé Directeur Général.

La Division de l'Administration est dirigée par un fonctionnaire dénommé Secrétaire Général.

Le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural contrôle le Département.

Les Directeurs de Divisions forment avec le Directeur Général un Conseil chargé d'établir, en accord avec le Secrétaire d'Etat, la politique générale du Département :

- d'étudier les programmes de chacune des Divisions en vue de leur coordination et de leur exécution.
- de préparer le budget et de motiver s'il y a lieu toute demande de crédit supplémentaire ou extraordinaire.
- de recommander toutes mesures susceptibles de contribuer au bon fonctionnement du Département et de préparer tout projet de lois y relatif.



Chaque Division est subdivisée en Sections.

### Division de l'Agriculture

Attributions :

- a. L'augmentation de la production par des travaux d'extension et d'intensification agricoles.
- b. Le développement rationnel de l'élevage par l'amélioration du cheptel, l'organisation des pâturages, la prophylaxie et le traitement des maladies épizootiques.
- c. L'établissement, le fonctionnement des centres d'expérimentation et l'orientation des recherches.
- d. Le contrôle de la préparation des denrées de consommation locale et d'exportation en vue de leur présentation sur les marchés extérieurs selon les types standards commerciaux.

Services :

Service de Production et de Vulgarisation Agricoles

Service d'Elevage

Service de Contrôle, de Préparation et de Présentation des Derrées

Service de Recherches et d'Expérimentation.

### Division des Ressources Naturelles

Attributions :

- a. De veiller à la conservation et à l'utilisation judicieuse de toutes les ressources naturelles renouvelables telles que : eau, sol, forêt, faune.
- b. De contrôler l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables (mines, carrières).
- c. Assurer le contrôle des rivières par la protection des bassins hydrographiques et l'exécution de tous travaux y relatifs.
- d. Administrer les systèmes d'irrigation et de drainage et de préparer les études nécessaires à leur amélioration et à l'établissement de nouveaux réseaux.
- e. Prendre toutes mesures devant assurer la conservation du sol en arrêtant l'érosion de nos terres déclives.





- f. Désigner et administrer les zones à réserver.
- g. Répartir les zones d'exploitation des forêts entre les différents établissements mécaniques de l'industrie forestière et de contrôler leurs activités. La loi détermine l'étendue des zones et réglemente l'exploitation.
- h. Développer les pêcheries et prendre tous règlements relatifs à la protection de la faune par la détermination de saisons de pêche et de chasse.
- i. Faire toutes études et recherches en vue de faciliter l'exécution des programmes des différents services de la Division.

Services :

Service de Conservation de Sols et des Forêts et Protection de la Faune  
 Service de Distribution de l'Eau, de l'Entretien des Canaux d'Irrigation et de Contrôle des Rivières  
 Service d'Hydrographie, d'Hydrologie et de Météorologie  
 Service de Géologie et des Mines  
 Service de Chimie Agricole et d'Utilisation des Terres  
 Service des Pêcheries

Division du Développement Rural

Attributions :

- a. L'aménagement d'un type d'école ayant pour but de dispenser aux éléments des deux sexes du milieu rural haïtien une éducation appropriée.
- b. La préparation d'une littérature susceptible d'aider à diffuser les idées devant servir à faciliter la solution des problèmes du milieu rural.
- c. Le contrôle dans le cadre des lois du pays des écoles privées établies dans les communautés rurales.
- d. La recherche de solutions adéquates aux problèmes économiques et sociaux confrontés par le milieu rural, par l'organisation des Cooperatives de production et de consommation, l'institution du Crédit Rural et l'organisation de petites industries.
- e. La conduite des travaux de recherche et d'expérimentation, la compilation des données statistiques en rapport avec l'organisation et le développement de la Vie Rurale.



## Services :

Service d'Economie Rurale et de Statistiques Agricoles  
 Service de Coopération  
 Service de Génie Rural et d'Aide Technique  
 Service de Développement Communautaire  
 Service d'Enseignement Rural.

Division de l'Administration

## Attributions :

- a. L'administration du budget et des crédits spéciaux du Département de l'Agriculture.
- b. La tenue de la comptabilité et le contrôle des dépenses.
- c. Le contrôle de la perception des recettes et le paiement des obligations du Département.
- d. L'inventaire des biens du Département, l'entretien du matériel et du mobilier et l'entretien des bâtiments.
- e. L'organisation et l'exécution des achats et la distribution des fournitures et matériel.
- f. L'administration du service du transport et l'entretien du matériel roulant.
- g. La tenue des fiches relatives aux appointements, nominations, congés, efficiences, sanctions, révocations et mise à la retraite du personnel.

## Services :

Service d'Inspection et Contrôle  
 Service de Contentieux  
 Service de la Correspondance Générale  
 Service de la Comptabilité Générale  
 Service d'Inventaire et d'Expédition, et de Fournitures  
 Service de Transports  
 Service du Personnel  
 Service des Archives.



### Le Bureau de Crédit Agricole (BCA)

Au sein du Département fonctionne un Bureau de Crédit Agricole ayant pour mission de stimuler, par le crédit au petit agriculteur, la promotion de l'Agriculture.

Ce Bureau est administré par un Conseil, le Conseil d'Administration, qui dépend directement de la Secrétairerie d'Etat.

Son action s'effectue par l'intermédiaire des bureaux régionaux et locaux dirigés par des agronomes. Il finance des projets de faible et moyenne envergure.

Il convient de signaler la relation entre la Faculté d'Agronomie et la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture. Celle-là se trouve en situation d'étroite dépendance. Dans la réalité, les fermes d'élevage la laiterie de la ferme qui, en principe, devait servir à la formation des étudiants de la Faculté d'Agronomie et de l'Ecole Moyenne d'Agriculture ne portent que des inscriptions y relatives et ne bénéficient qu'au Département.

### Les Districts Agricoles

Le Département intervient dans le monde rural par l'intermédiaire des Districts Agricoles. On compte 12 Districts Agricoles et un Sous-District. Ce sont :

1. District de Port-au-Prince
2. District de Jacmel
3. District de Miragoâne
4. District de Petit-Goâve
5. District des Cayes
6. District de Jérémie
7. District de Port-de-Paix
8. District des Gonaïves
9. District de Hinche
10. District de Belladère
11. District de Saint-Marc
12. District de Cap-Haïtien
13. Sous-District de Thiote.

Ceux-ci dépendent directement du Directeur Général. Ils sont dirigés par un Agronome ou responsable de district assisté d'un Superviseur de district et d'autres spécialistes. L'Agronome de District représente le Directeur Général et a, en matière technique, pleine compétence juridictionnelle. Au niveau intermédiaire, celui-là est secondé dans ses fonctions par les Agents d'extension, les agents de conservation de sols et de reboisement, les syndicats d'irrigation, les



agents d'économie domestique, les animateurs.

Au sein des districts se trouvent les Agences Agricoles administrées par un Agent Agricole ou un Technicien en Agriculture, orienté vers la Vulgarisation Agricole.

Ces Agences fournissent des services aux communautés rurales.

### Considérations sur l'Organisation

A l'analyse, il convient de souligner trois faits très importants :

1. La loi édictée en 1958 se révèle dépassée actuellement;
2. Cette loi n'a jamais été suivie des règlements intérieurs prévus en son Article 20;
3. Deux situations caractérisent l'organisation actuelle:
  - a) Les termes proposés par la loi;
  - b) La réalité organisationnelle pratique.

Envisageons la troisième considération.

L'Article 4 prévoit le fonctionnement d'un Conseil ayant des attributions définies. Ce Conseil aurait pour tâches, entre autres, l'établissement de la politique générale du Département, la préparation du Budget. Si l'on s'en tient à la pratique, ce Conseil ne se définit pas comme un organe réel. Il ne figure pas à l'organigramme. Le budget ordinairement est préparé par la Division de l'Administration. Il y a deux ans que l'Unité de Programmation, organe administratif récemment créé, assume une participation dans l'élaboration du Budget.

A la Division de l'Agriculture de nombreux services, qui en principe ne sont pas indiqués par la loi, fonctionnent en fait. D'autres Services prévus n'existent pas. Ainsi le Service de Contrôle, de Préparation et de Présentation des Dénrées ne fonctionne pas. Récemment il a été créé le Service de Commercialisation à mission plus large.

Par ailleurs, mentionnons que, dans la pratique :

- la section de Médecine Vétérinaire est élevée au rang de service;
- il a été créé un Service de Mécanisation Agricole
- le Service de Statistiques et d'Economie Rurale qui relève juridiquement de la Division de Développement Rural et en fait fonctionne dans le cadre de la Division d'Agriculture, est actuellement rattaché à l'Unité de Programmation





- Le Service des Coopératives, en principe relevant de la Division de Développement Rural et qui a été placé sous l'autorité de la Division de l'Agriculture, est actuellement rattaché au Conseil National de la Coopération (CNC)
- Un Secrétariat Technique pour les Ilots de Développement, organe de planification et de supervision des miniprojets de développement rural, a été récemment organisé.

En outre, depuis 1974, fonctionne une Unité de Programmation dont le Secrétariat Technique est chargé de la planification, de la programmation des activités du Secteur Agricole. Bénéficiant d'un appui institutionnel de l'IICA et de l'ACDI, cette unité administrative s'est révélée la pierre de lance du Département de l'Agriculture, et, en conséquence, celle du Secteur Agricole. Ce Secrétariat Technique joue le rôle effectif d'un Conseil près des instances de décision du Département.

#### A la Division des Ressources Naturelles

Il convient de signaler qu'avec la création de l'Institut National des Ressources Minérales, le Département a perdu son autorité sur les recherches géologiques et le contrôle des mines. Ainsi, ce Service n'a plus sa raison d'être. D'autre part, le Service des Pêcheries, rattaché à cette Division sur l'organigramme, se présente comme une unité indépendante en relation directe avec la Secrétairerie d'Etat.

Quant à la Division du Développement Rural, la majeure partie de sa mission s'oriente vers l'Enseignement Rural. En pratique, elle perd le contrôle de trois des Services à elle attribués par la Loi. Ce sont:

- Le Service de l'Economie Rurale et des Statistiques Agricoles
- Le Service de la Coopération
- Le Service de Génie Rural et d'Aide Technique, qui est inexistant d'ailleurs. Il existe plutôt une section de Génie au Service d'Animation Rurale. L'Organigramme en usage au DAHRR présente ce Service sous l'autorité de la Division de l'Agriculture.

Le Service de Développement Communautaire prévu par la Loi n'existe pas. Cette fonction a été assumée par l'Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire (ONAAC).

En fait de missions légales consacrées, seule la fonction d'enseignement rural est restée à cette Division. En fait, d'autres Services d'Education sont apparus. Ainsi, on compte en plus du Service de l'Enseignement Rural, ceux-ci:



- Le Service de l'Enseignement Normal et Vocational Agricole
- Le Service de Production du Matériel Educatif et de la Radio Educative
- Le Service d'Animation Rurale.

On peut dire que cette Division est réellement amputée de ses missions les plus fondamentales. Son adéquation revêt une importance capitale. Sa structure actuelle ne répond pas au vœu de la loi.

Nous nous dispensons d'entrer dans des considérations sur la Division de l'Administration où, en général, le problème de l'adéquation des Services existants, doit attirer inévitablement l'attention dans une perspective de développement. Il convient de mentionner que le Service d'Inspection et de Contrôle qui figure sur l'organigramme, en liaison directe avec la Secrétairerie d'Etat, est prévu par la Loi à la Division d'Administration.

On pourrait signaler la nécessité de réorganiser scientifiquement le Service du Personnel. D'autre part, la conception des Archives mérite d'être révisée. Les Archives, en principe, sont plus que des dépôts. C'est un centre vital et vivant où les documents témoignent de la présence d'une absence.

De ces considérations, il ressort :

- a. Un manque de coordination et une distribution plus rationnelle des activités ou fonctions que doit réaliser chaque unité administrative. Des risques de duplication de fonction surgissent. L'animateur rural et le Vulgarisateur agricole, dépendant de 2 Divisions distinctes, travaillant avec le même matériel, à deux niveaux différents, sans doute, arrivent-ils à former un duo intégré?
- b. Une nécessité de reconsidérer la Loi dépassée. Une assignation des tâches et fonctions des cadres supérieurs, en vue de décentraliser l'administration et rendre plus adéquate la solution des problèmes. Quand on considère cette loi, l'organigramme en usage au Département et la réalité, on se rend compte combien les situations définies à tous les niveaux d'analyse parfois ne s'accordent pas.
- c. Etant donné le rôle dévolu par la Loi au Directeur Général, et l'immensité de ses responsabilités, ce fonctionnaire, dans un projet d'adéquation et de renforcement institutionnels, mériterait d'être secondé par un Directeur Adjoint ou Sous-Directeur Général, dont les tâches et fonctions seraient définies.



- d. Depuis les règlements consacrés par l'arrêté du 3 octobre 1935, le Département de l'Agriculture n'a jamais eu de règlements intérieurs, malgré le vœu de l'Article 20 de la Loi de la réorganisation.

Ainsi, les tâches des sections sont vaguement définies. L'Administration évolue en vertu d'une certaine tradition. Aucun règlement intérieur ne définit les normes pour :

- la promotion
- la réduction d'appointement
- les mutations
- les mesures disciplinaires
- la suspension, la révocation, la démission, la mise en disponibilité, etc...

Ces cas sont traités par des mémos administratifs, par analogie, sans référence à des normes codifiées au sein de l'administration.

### Moyens d'Action

Du point de vue de l'Organisation nous avons vu la nécessité d'accorder les normes juridiques avec les réalités à approcher, d'essayer d'atteindre une certaine adéquation entre les missions des services et les besoins réels. Une autre étape de l'analyse consiste en la description des moyens d'action.

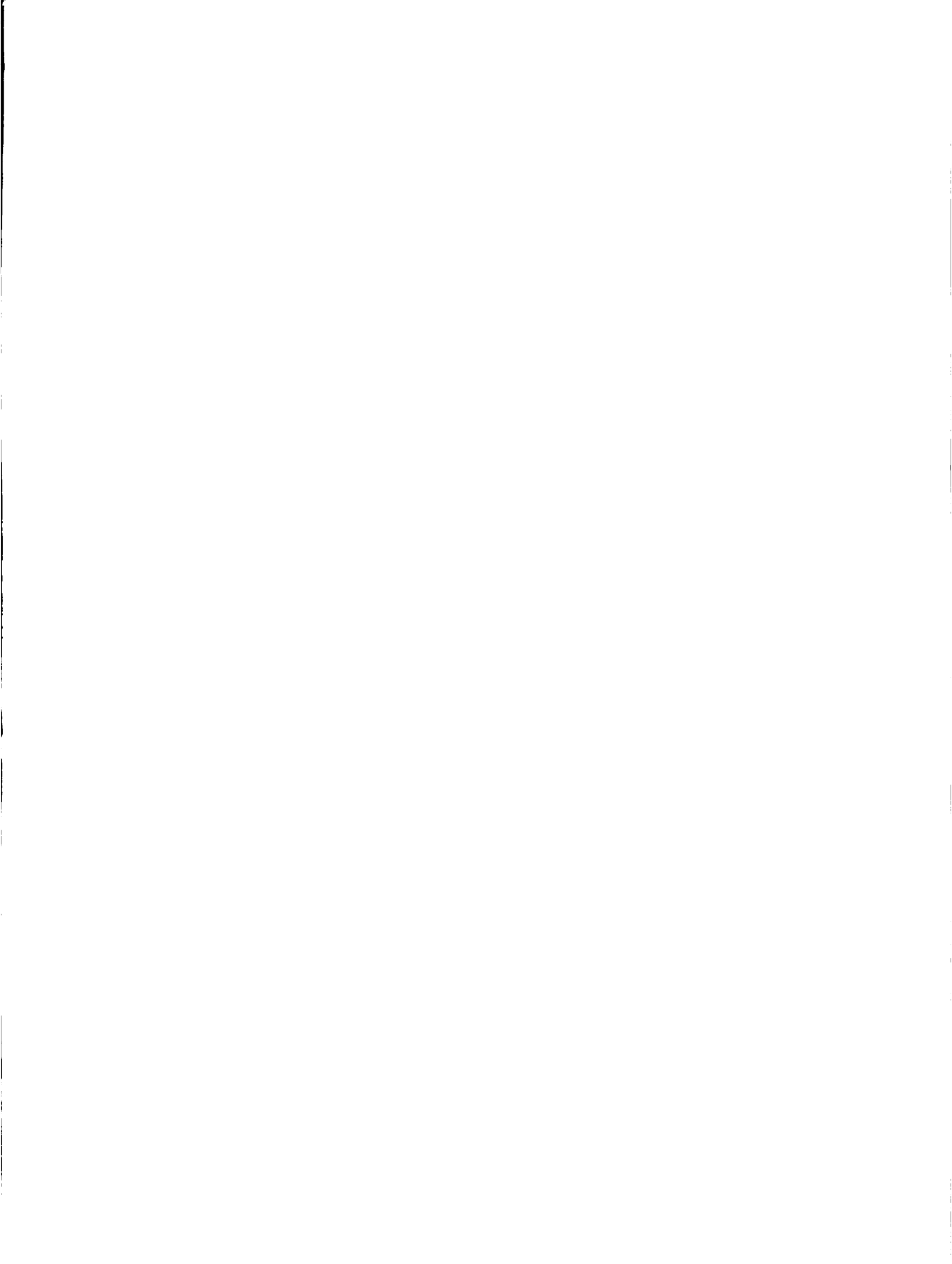
Cette rubrique comprend deux aspects :

- a) ressources humaines
- b) ressources financières.

### Ressources humaines

Durant les dernières décades, le Département de l'Agriculture a connu une perte de cerveaux considérables. Les unités administratives ont été dépeuplées et, en même temps, il a été observée une usure de la capacité technique des rares techniciens qui n'ont pas émigré vers l'étranger. Ceci a engendré une stagnation du Secteur Agricole et des traumatismes psychologiques engendrés par des conjonctures économiques difficiles qu'a traversées le pays à partir des années 60.

A n'en pas douter, l'Institution connaît une carence de personnel. Particulièrement dans certains domaines, cette carence est manifeste. Il conviendrait de souligner :



- a. La faiblesse des cadres du Service de Vulgarisation Agricole
- b. L'insuffisance du personnel technique du Service de l'Elevage
- c. L'insuffisance du personnel en Entomologie
- d. L'absence du Spécialiste en Phytonathologie
- e. La nécessité de Spécialistes pour la promotion de la Canne à Sucre et certains secteurs de l'Agro-Industrie.

Le Département de l'Agriculture compte en personnel technique :

142	Agronomes
4	Médecins Vétérinaires
115	Agents d'extension
57	Techniciens en Agriculture - Vulgarisateurs
56	Agents d'Economie Ménagère
24	Ingénieurs
53	Educateurs - Animateurs
1760	Educateurs - Enseignants
34	Infirmiers Vétérinaires.

Cette relation qui sera ultérieurement révisée, actualisée, montre en considérant la multiplicité et la complexité des problèmes de l'Agriculture haïtienne, une faiblesse de l'encadrement. Le Tableau N° 1 présente les ressources en techniciens de niveau supérieur du DARNDR, répartis entre le Bureau Central et les provinces, et par Service.

A l'analyse, il apparaît une densité plus forte d'Agronomes à la Capitale que dans les provinces. L'encadrement se révèle faible. Cette faiblesse devient plus évidente quand on considère le nombre réduit de techniciens diplômés de niveau moyen qui se trouvent sur le terrain. Certes, il existe d'autres agents de vulgarisation non diplômés, mais on peut mettre en doute l'efficacité de la plupart de ceux-ci qui, même bien rodés sur le tas, accusent souvent un âge avancé. Le chiffre présenté au Tableau N° 1 pour les Agronomes attachés au Bureau Central, au Service d'Extension, ne traduit pas la réalité. La majorité de ces Agronomes sont répartis entre les sièges centraux des Institutions autonomes d'intervention dans le secteur (Bureau de Nutrition, SOVIR, IIPCARE, etc...). Le nombre réellement affecté au Bureau Central du Département est faible. Le Tableau N° 2 présente le nombre de techniciens en agriculture travaillant au DARNDR.

Il est important de conclure que le Département connaît un besoin de techniciens tant du point de vue quantitatif que du point de vue qualitatif. A ce niveau intervient le rôle de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, responsable de la formation des cadres supérieurs et moyens du secteur. Le Second Plan Quinquennal prévoit l'assistance à moyen terme de 200.000 agriculteurs à raison d'un Agronome





pour 10 techniciens en agriculture et un vulgarisateur pour 150 familles. En dix ans, ce plan prévoit, sur cette base, la formation de 2360 techniciens de niveau moyen.

### Ressources financières

Le budget de fonctionnement du Département de l'Agriculture durant les trois dernières années se répartit comme suit :

	<u>74 - 75</u>	<u>75 - 76</u>	<u>76 - 77</u>
Division Administration	Ⓔ 1.891.340,00	2.075.675,00	2.225.675,00
Division Product. Agricole	3.807.330,00	3.755.528,00	4.055.528,00
Division Ressources Natur.	1.522.418,00	1.418.718,00	1.718.718,00
Division Développement Rural	<u>7.760.729,00</u>	<u>8.121.644,00</u>	<u>8.871.044,00</u>
Total	Ⓔ 14.981.817,00	15.370.965,00	16.870.965,00

D'une manière générale, en dépit de l'accroissement annuel observé dans le budget, la structure des appointements est restée la même. La notion d'échelle, de barème, de classe et degré n'entre pas en ligne de compte.

### Echelle approximative des appointements

Agrocles	Ⓔ 650	à	2.000
Agent Agricole	225	à	700
Technicien Agr.	350	à	550
Agent Vétérinaire	350	à	550
Educateur	250	à	1.450
Ingénieur	750	à	1.500

La majorité des appointements voisinent souvent le blancher, surtout en ce qui concerne les Instituteurs ruraux. Les appointements plafond concernent le Directeur Général du Département, les Chefs de Division et les Chefs de Service.

Cette phase de l'analyse mérite beaucoup d'attention. Pousée en profondeur, cette analyse révélerait des situations déconcertantes. A part certains techniciens qui bénéficient parfois de compléments de salaires de certains projets de développement, la majorité évolue dans un cadre suranné où les notions de sécurité sociale, de promotion sont, à part le système de pension, inexistantes. Les investissements de développement ne valent que dans la mesure où ils sont productifs et permettent, à moyen terme, au moins à l'Agent de développement de se prémunir contre les privations contraignantes. Le Développement se fait par l'homme et pour l'homme.



## Conclusions

Nous avons esquissé une analyse de la structure actuelle du DARNDR, évalué sommairement ses ressources humaines et enfin, considéré ses moyens financiers. En conclusion, il convient de souligner :

1. L'Organisation du Département mérite d'être repensée. Il est urgent de réaliser l'adéquation des organes, des services de ce Département.
2. Il est nécessaire d'élaborer les règlements intérieurs du Département, selon le vœu de la Loi.
3. Le DARNDR connaît actuellement une carence de techniciens, en quantité et en qualité, pour certains domaines. Il conviendrait de planifier les ressources en bourses d'études selon les besoins du développement agricole, d'intensifier un programme de formation de cadres.
4. Certains Services méritent d'être renforcés et, à ce point de vue, le sens des nationaux doit être en éveil pour éviter que l'autochtone soit rien qu'un instrument aux mains d'assistants avides de contrôle.
5. La Nation a à choisir entre mobiliser ses énergies, ses ressources, dans un effort patriotique déployé à tous les niveaux pour induire le démarrage, et, accepter une adéquation de salaires financée par une Agence, avec tout ce que cela comporte de risques pour l'intégrité nationale.

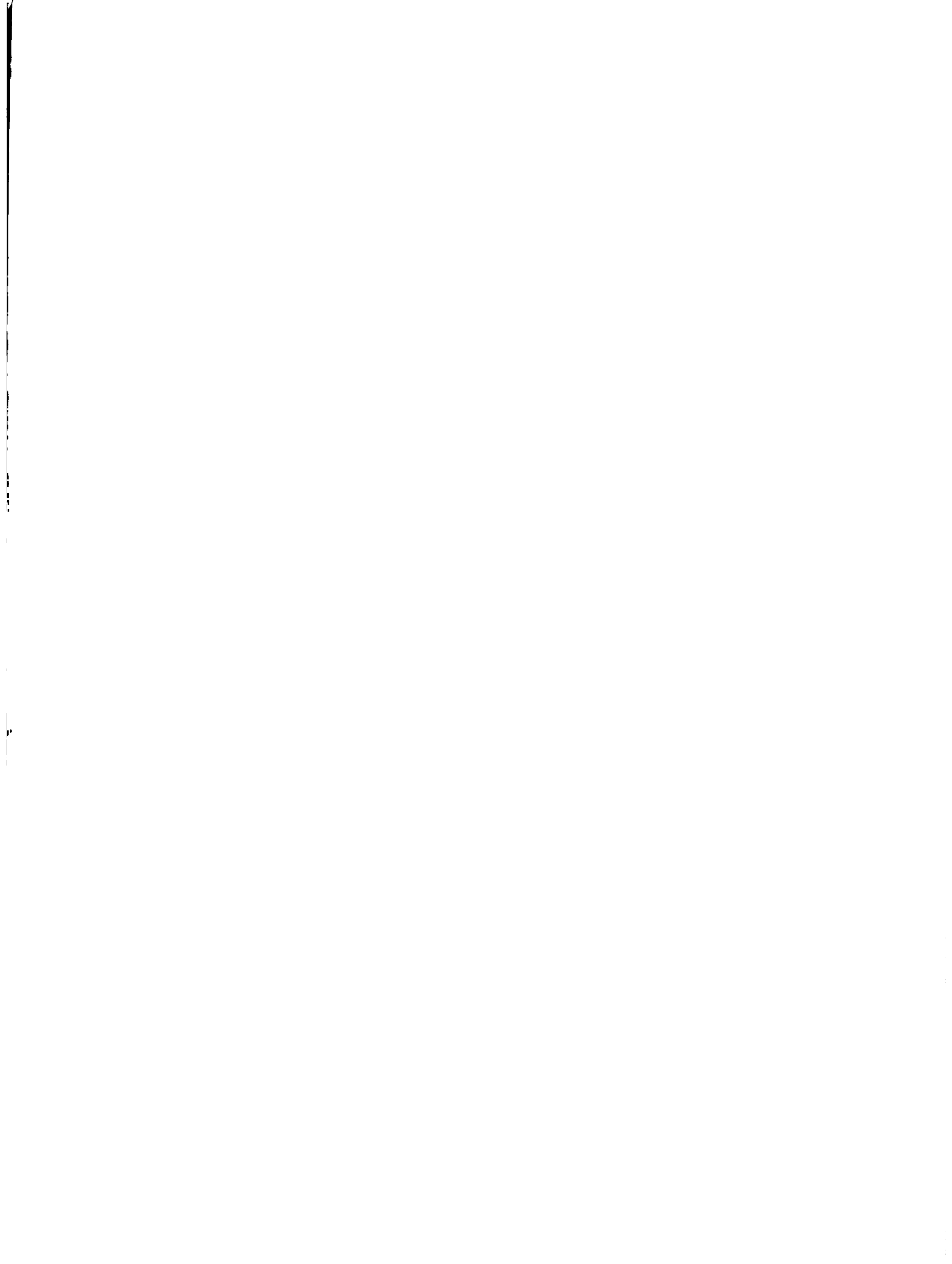


Tableau IR 1. Ressources en Techniciens de Niveau Supérieur du DARNDP - Mai 1977

SERVICES	BUREAU CENTRAL				PROVINCES				TOTAL
	Agronomes	Ingenieurs	Autres Universitaires	Sous-Total	Agronomes	Ingenieurs	Autres Universitaires	Sous-Total	
Unité de Programmation	7	1	1	9				41	9
Extension Agricole	23		1	24	41			4	65
Elevage	6			6	4				10
Médecine Vétérinaire	4			4					4
Service de Commercialisation	3			3					3
Faculté d'Agronomie	14		13	27					27
Statistiques	4			4					4
Mécanisation Agricole	1			1					1
Météorologie		4	1	5					5
Chimie Agricole	4			4					4
Conservation de Sols	4			4	6		7	13	17
Irrigation		14		14		10	7	17	31
Pêcheries	5		2	7		6	4	10	17
Bureau Crédit Agricole	7			7					7
Recherches	11			11					11
Coopératives	1			1					1
Inspection et Contrôle	1		1	2					2
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>133</b>	<b>51</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>85</b>	<b>218</b>

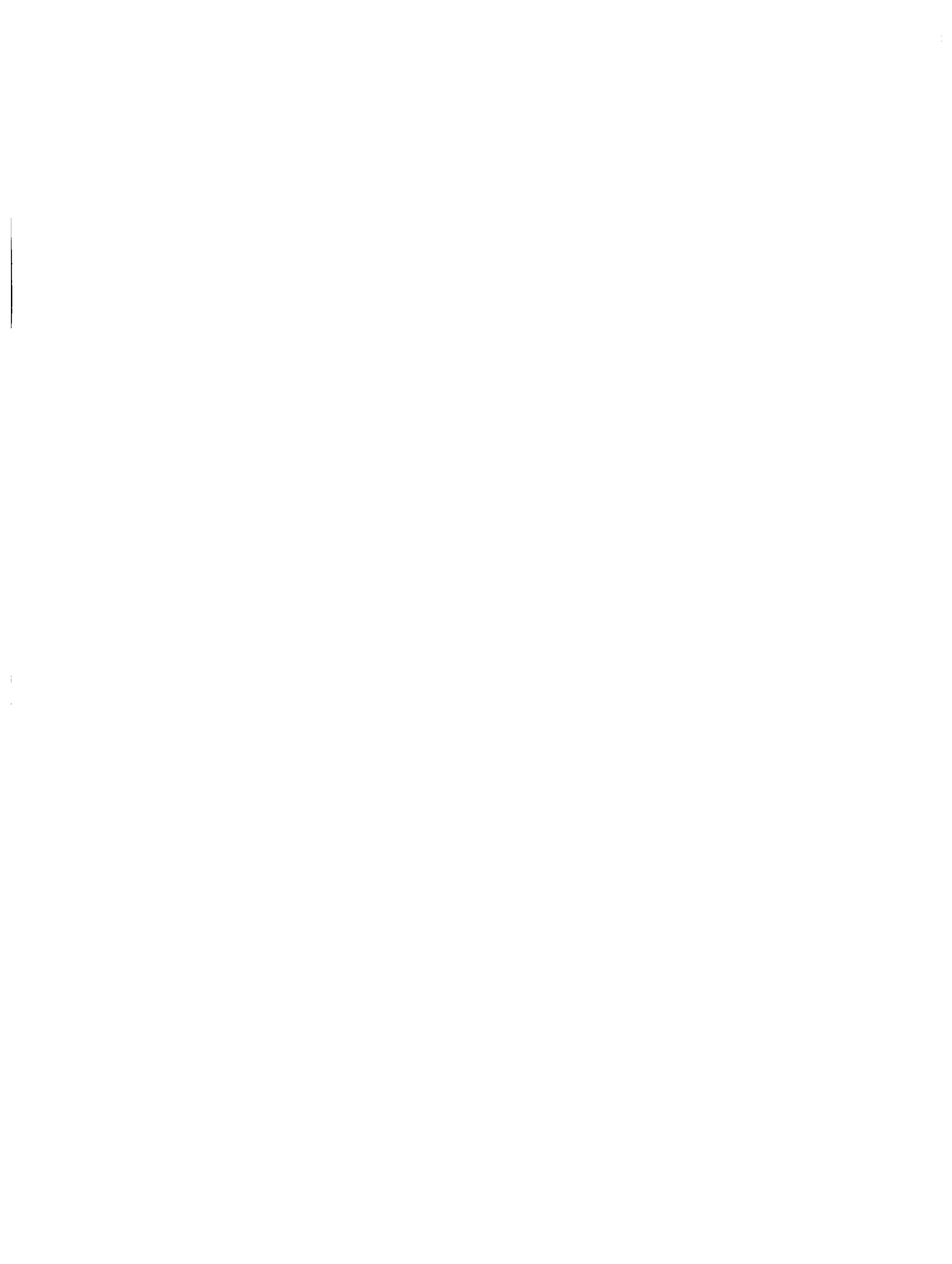


Tableau IP 1. Ressources en Techniciens de Niveau Supérieur du DANRP - Mai 1977

SERVICES	BUREAU CENTRAL				PROVINCES				TOTAL
	Agronomes	Ingénieurs	Autres Universitaires	Sous-Total	Agronomes	Ingénieurs	Autres Universitaires	Sous-Total	
Unité de Programmation	7	1	1	9					9
Extension Agricole	23		1	24	41			41	65
Elevage	6			6	4			4	10
Médecine Vétérinaire	4			4					4
Service de Commercialisation	3			3					3
Faculté d'Agronomie	14		13	27					27
Statistiques	4			4					4
Mécanisation Agricole	1			1					1
Météorologie		4	1	5					5
Chimie Agricole	4			4					4
Conservation de Sols	4			4	6			13	17
Irrigation		14		14		10		17	31
Pêcheries	5			7		6		10	17
Bureau Crédit Agricole	7		2	7					7
Recherches	11			11					11
Coopératives	1			1					1
Inspection et Contrôle	1		1	2					2
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>133</b>	<b>51</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>85</b>	<b>218</b>





Tableau N° 2. Ressources en Techniciens en Agriculture du DAPNDR

Niveau Moyen \*

SERVICES	BUREAU CENTRAL	PROVINCES	TOTAL
Extension Agricole		30	30
Elevage	2	3	5
Médecine Vétérinaire	5	29	34
Commercialisation	1	-	1
Faculté d'Agronomie	2	-	2
Statistiques	1	-	1
Météorologie	7	-	7
Conservation de Sols	1	-	1
Irrigation	4	-	4
Bureau Crédit Agricole	-	3	3
Recherches	2	-	2
Inspection et Contrôle	1	-	1
Total	26	65	91

\* Mai 1977



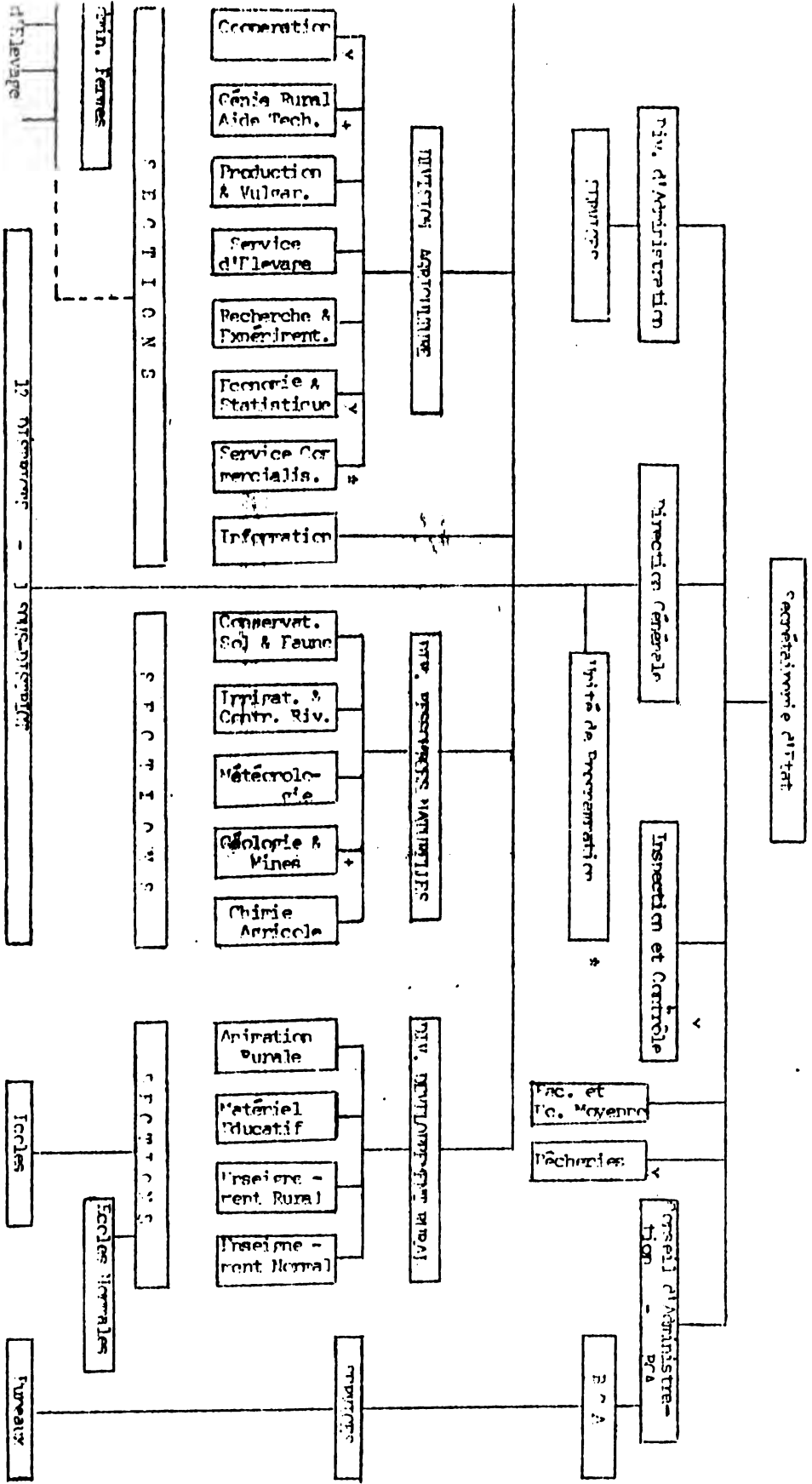
Tableau N° 3. Ressources en Educateurs de la Division de Développement Rural du DARNDR

SERVICES	BUREAU CENTRAL	PROVINCES							TOTAL
		Ouest	Nord	N.-Est	N.-Ouest	Artib.	Sud	Gd'Anse	
Enseignement Rural	6	575	289	95	109	332	210	150	1.760
Enseignement Normal et Vocational	9	43	28	-	-	-	10	6	96
Animation Rurale	13	11	7	1	4	12	2	2	52
Matériel Educatif et Radio	6	-	-	-	-	-	-	-	6
TOTAL	34	629	324	96	113	344	222	158	1.914

DARNDR: Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural



ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES MARITIMES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



non existant Y existant mais section différenciée par la loi



LISTE DES TECHNICIENS  
DE NIVEAU SUPERIEUR DU SECTEUR AGRICOLE

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DEVELOPPEMENT

RURAL

UNITE DE PROGRAMMATION

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Gérard Lohier	Agronome	Pédologie M.S.
Lucien Duvivier	Ingénieur	Hydrologie Générale
Ernst Pedro Casséus	Agronome	Economie Rurale
René Dorville	Agronome	Commercialisation
André Jean-Louis	Agronome	Elevage M.S.
Jean-Claude Janvier	Agronome	Généraliste
Arnold Réal	Agronome	Généraliste
Jean Edner Nonez	Agronome	Généraliste

FACULTE D'AGRONOMIE ET DE MEDECINE VETERINAIRE

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Louis Blanchet	Agronome	Généraliste
Georges Cadet	Agronome	Chimiste M.S.
Maurice Phanord *	Agronome	Vulgarisation Agr. M.S.
Jules Blanchet	Economiste	Economie et Finances
Georges Louis *	Agronome	
Frédérique Kébreau	Agronome	Botanique
Mme. Annie Pierre	Bio-Chimiste	
Fritz Michel *	Agronome	Entomologie
Philippe Malval	Chimiste	Chimiste
Raymond Doret	Physicien	
Seraphin Léonville	Agronome	Généraliste
St-Dic Roosevelt	Agronome	Généraliste
Philippe Mangonès	Agronome	Elevage
Gisèle Dorcéan Poteau	Agronome	Sols
Emile Toussaint	Agronome	Conservation Sols
Joseph Eugène	Economiste	Economie et Finances
Fresnel Germain	Statisticien	
Henry Jean Vernet	Agronome	
Alexis J. Edouard	Agronome	
Bien-Aimé Audelbert	Agronome	

\* Noms portés sur les listes de l'INPCADE et de l'IDAF





SERVICE DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION AGRICOLES

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Antoine Mathelier	Agronome	Planification
Gérard Michel	Agronome	Café et Cacao
Gesner Lafontant	Agronome	Café et Cacao
Marc Frédérique		Jeunesse Rurale
René Destin	Agronome	Agronomie Générale
Antoine Samedi	Agronome	Généraliste
Elie Laroche	Agronome	Nutrition
Merlet Lioutaud	Agronome	Généraliste
Blaise Duperval	Agronome	Stage en Canne à Sucre
Roland Pierre	Agronome	Généraliste
Jean Guichard	Agronome	Généraliste
Ernst Vaval	Agronome	Généraliste
Jean-Robert Boulin	Agronome	Généraliste
Emmanuel Prophète	Agronome	Généraliste
Phedre Joseph	Agronome	Généraliste
Luders Formentin	Agronome	Généraliste
Erick René	Agronome	Généraliste
Gérard Nozine	Agronome	Généraliste
Joseph Mintillien	Agronome	Généraliste
Max Mondésir	Agronome	Généraliste
Jacques Dolcé	Agronome	Généraliste
Erick Noailles	Agronome	Stage en Photointerprétation
Martelly Jérôme	Agronome	Généraliste
Lesly Martelly	Agronome	Généraliste
Vital Absalon	Agronome	Généraliste
Féquière Mathurin	Agronome	Généraliste
Charité Jean	Agronome	Généraliste
Pierre Guilhaud	Agronome	Généraliste
William Michel	Agronome	Généraliste
Adonis Jackson	Agronome	Généraliste
David Pierre Richard	Agronome	Généraliste
Marc Antoine Moise	Agronome	Généraliste
André Timothée	Agronome	Généraliste
Montaigu Cantave	Agronome	Généraliste
Alix Duroseau	Agronome	Généraliste
Yves Fritz Rareau	Agronome	Généraliste
Robert Jean-Pierre	Agronome	Généraliste
St. J. Philomé	Agronome	Généraliste
Valbrun Lionel	Agronome	Généraliste
Fleuricot Jn-Jacques	Agronome	Généraliste
Edouard Jean	Agronome	Généraliste
Félix Joseph	Agronome	Généraliste
Raoul Jn-Louis	Agronome	Généraliste
Antoine Jn-Baptiste	Agronome	Généraliste
Antonio Pielys	Agronome	Généraliste
Henry Louis-Jeune	Agronome	Généraliste



SERVICE DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION AGRICOLES

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Onel Océan	Agronome	Généraliste
Michel Lajoie	Agronome	Généraliste
Joseph Simon Millien	Agronome	Généraliste
Kénel Boulin	Agronome	Généraliste
Jean-Louis Racoul	Agronome	Généraliste
Félix Joseph	Agronome	Généraliste
Frank Désir	Agronome	Généraliste
Normil Henry	Agronome	Généraliste
Claude Delberg	Agronome	Généraliste

SERVICE DES RECHERCHES

Julio Barthélemy	Agronome	Amélioration des Plantes
Maurice Guignard	Agronome	Généraliste
Reynold Pierlus	Agronome	Généraliste
Roland Latortue	Agronome	Amélioration des Plantes
Léon Agénor	Agronome	Biométrie
Mme. Alourdes P. Calixte	Agronome	Amélioration des Plantes
Ariel Azael	Agronome	Amélioration des Plantes PhD
Richard Emeran	Agronome	Dasanomie
Henry Turenne	Agronome	Généraliste
Rosemond Jeudi	Agronome	Horticulture
Frantz Calixte	Agronome	Généraliste

SERVICE D'ELEVAGE

Hyppolite Frank	Agronome	Elevage Généraliste
Jean-Marie Binette	Agronome	Alimentation Licence
Joseph Délinois	Agronome	Elevage Généraliste
Y. Carnel Sylvain	Agronome	Elevage Généraliste
Hervé Mathieu	Agronome	Technologie Laitière
Harmel Jn-Baptiste	Agronome	Elevage, Technologie Laitière
Deschanel Estimé	Agronome	Elevage Généraliste
Eddy Dorcé	Agronome	Elevage Généraliste

SERVICE DE STATISTIQUES AGRICOLES

Franklin Dauphin	Agronome	Statisticien	
Marie-Thérèse Louis	Agronome	Economiste Agr.	M.S.
Louis-Marie Laventure	Agronome	Statisticien	



SERVICE NATIONAL DE COMMERCIALISATION AGRICOLE (SNACA)

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Verdy Duplan	Agronome	Economie Agricole M.S.
Wilson Durand	Agronome	Commercialisation Agricole
Camus Delices	Agronome	Généraliste

BUREAU DE CREDIT AGRICOLE

Robert Viaud	Agronome
Rodini Conte	Agronome
Saturnin Louis	Agronome
Luckner St-Dic	Agronome
Paulin Justafort	Agronome
François Jn-Baptiste	Agronome
Edgard Thomas	Agronome
Vernet Jean	Agronome
René Bellevue	Agronome
Jn-Claude Amédée	Agronome
Michel Delorme	Agronome
Joseph Lefort	Agronome
Pierre Clergé	Agronome
Jn-Claude Dolcé	Agronome

SERVICE DE CHIMIE AGRICOLE

Joseph Adrien	Agronome	Chimiste	M.S.
Fritz Semé	Agronome	Généraliste	
Jean Fénel Félix	Agronome	Généraliste	
Hans Guillaume	Agronome	Généraliste	

SERVICE DE METEOROLOGIE

Alexandre Gauthier	Ingénieur	Météorologie
Waldeck Demétrius	Ingénieur	Météorologie
Harold Gaspard	Ingénieur	Météorologie
Anthony Simon	Ingénieur	Météorologie

SERVICE DE CONSERVATION DE SOLS,  
DES FORÊTS ET DE LA PROTECTION DE LA FAUNE

Joseph Wainwright	Agronome	Conservation de Sols <sup>r</sup>
Lucien Brisson	Agronome	Forêts
Nicol Jean-Louis	Agronome	Généraliste



SERVICE DE CONSERVATION DE SOLS,  
DES FORETS ET DE LA PROTECTION DE LA FAUNE

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Fritz Sauveur Marcelin	Agronome	Généraliste
Jocelyn Chéry	Agronome	Généraliste
Louis Buteau	Agronome	Généraliste
Félix Saurel	Agronome	Généraliste
Jean-Robert Emmanuel	Agronome	Généraliste
Marc Rosalvo Simon	Agronome	Généraliste
Jn-Baptiste Jn-François	Agronome	Forêts M.S.

SERVICE DES PECHERIES

Emmanuel Garnier	Agronome	Etudes en Pêche
Guy Lafontant	Agronome	Généraliste
Serge Mondésir	Agronome	Généraliste
Cauvin Dessources	Agronome	Généraliste
Marceau Fdouard	Agronome	Généraliste
Jean-Claude Dorsainvil	Agronome	Généraliste

SERVICE D'IRRIGATION

Léonce Fdouard	Ingénieur	Génie Rural
Malherbe Duvalsaint	Ingénieur	Irrigation
Clebens Georges	Ingénieur	Irrigation
Jean-Claude Rodrigue	Ingénieur	Architecte
Wilfrid Noel	Ingénieur	
Weber Lassègue	Ingénieur	Irrigation
José Barthélemy	Ingénieur	Irrigation
Fritz Nivrose	Ingénieur	Irrigation
Rorres Esteban	Statisticien	
Jean-Paul Duperval	Agronome	Généraliste
Bertho Dorvelus	Ingénieur	
Jacques P. Philippe	Ingénieur	
Hugues Bien-Aimé	Ingénieur	
Rode Milfort	Ingénieur	
Wilfrid Toussaint	Ingénieur	
Brunet Georges	Ingénieur	
Marion Chéry	Ingénieur	
Mme Marie Léveillé	Ingénieur	
André Léveillé	Ingénieur	
Osiias Jn-Blanchet	Ingénieur	
Jean-Marie Alcine	Ingénieur	





ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLE DE L'ARTIBONITE (ODVA)

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
René Destin	Agronome	
Alix Duroseau	Agronome	
Gabriel St-Fleur	Agronome	
Philippe P. Louis	Agronome	
Roosevelt Compère	Agronome	
Volny Paultre	Agronome	
Serge Manéus	Agronome	
Killick Léandre	Agronome	
Michel N. Pierre	Agronome	
Harry Jean	Agronome	
René Louis	Agronome	
Jacques Alix	Agronome	
Péralte Gabriel	Agronome	
Robert Israel Bury	Ingénieur	
Jean Thomas	Ingénieur	
Jn-Robert Laroche	Ingénieur	

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DE LA PLAINE DES GONAIVES (ODPG)

André Victor	Agronome
Jacques Myrthil	Agronome
Jn-Max Baudry	Agronome
Dalberg Claude	Agronome
Jackson Donis	Agronome
Charles Joazil	Agronome
Malherbe Toussaint	Ingénieur
Joseph Mathurin	Ingénieur
Auguste N. Archer	Ingénieur
François Oriol	Ingénieur
Wilfrid P. Toussaint	Ingénieur
Marc-Antoine Jacques	Ingénieur
Jn-Paul Jn-Jacques	Ingénieur



INSTITUT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Georges Louis	Agronome	
René Laroche	Agronome	
Fritz Michel	Agronome	
St-Ange César	Agronome	
Marcel Thébaud	Agronome	
Altagrace Civil	Agronome	
Schiller Nicolas	Agronome	
Gérard Alexis	Agronome	
Jacques Baker	Agronome	
Claude Grand-Pierre	Agronome	
Pierre-André Faublas	Agronome	

Succursale de Conaives

Menuau Mars	Agronome
Ariston Gilles	Agronome
Wilfrid Brizé	Agronome
Raoul Montpoint	Agronome
Dumont, Ciceron	Agronome
Michel Renard	Agronome
Lélic Léonard	Agronome
Claude Vecy	Agronome
Henry Dumel Daniel	Agronome

Succursale des Caves

Nicolas Cerné	Agronome
Drisky Auguste	Agronome
Jn-Fritz Boutin	Agronome
François Sevestin	Agronome
Pierre-Michel Thales	Agronome

Succursale de Mirebalais

Yvon Nérestant	Agronome
Eddy Salador	Agronome
Roland Noel	Agronome
Wooly Lamur	Agronome

Succursale de Jâcmel

Gérard Duplan	Agronome
---------------	----------



Succursale de MirapoâneNCMS

Weber Gib's  
Wagner Auguste

PROFESSION

Agronome  
Agronome

SPECIALISATION ET NIVEAUPUNO

Fritz Lazzarre  
Josné Pierre

Agronome  
Agronome



DEVELOPPEMENT REGIONAL INTEGRE DE PETITE-COAVE

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Paul St-Clair	Agronome	
Noémer Darzin	Agronome	
Ernest Denerville	Ingénieur	
Normil Henry	Agronome	
Joseph N. Pierre	Agronome	
Jn-Baptiste Jn-François	Agronome	
Joseph Félix	Agronome	
Michel Montas	Agronome	
Michel-Arpe Religieux	Agronome	Année Civile
Alix Richemond	Agronome	Année Civile
Darciné Musset	Agronome	Année Civile
Cauvin Nelson	Agronome	Année Civile
André Carmel Péliard	Agronome	Année Civile
Yves Raireau	Agronome	Année Civile





INSTITUT HAÏTIEN DE PROMOTION DE CAFÉ ET DES DENRÉES D'EXPORTATION

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Bertin Dadaille	Agronome	Master en Sciences Agricoles
Gesner Lafontant	Agronome	Cours de Spécialisation en Industrie de Cacao
Yves Saintil	Agronome	Cours de Spécialisation en Gestion et Economie Rurale
Yves Cadet	Agronome	Cours de Planification, Eco- nomie et Administration Budgétaire
Etienne Augustin	Agronome	Cours de Spécialisation en Culture et Préparation du Café
André Leroy	Agronome	Etudes sur le Café en Colombie
Maurice Phanord	Agronome	Vulgarisation Agricole
Wiener Verdier	Agronome	Spécialisation en Caféiculture
Guillaume Célestin	Ingénieur	
Paul Duret	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Féquière Mathurin	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Guy Lafontant	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Fèrere Jn-Charles	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Roland Pierre	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Raoul Jn-Louis	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Julien Etienne	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Fric Louissaint	Agronome	Cours de Spécialisation



INSTITUT HAÏTIEN DE PROMOTION DE CAFÉ ET DES DENRÉES D'EXPORTATION

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Bertin Dadaille	Agronome	Master en Sciences Agricoles
Gesner Lafontant	Agronome	Cours de Spécialisation en Industrie de Cacao
Yves Saintil	Agronome	Cours de Spécialisation en Gestion et Économie Rurale
Yves Cadet	Agronome	Cours de Planification, Éco- nomie et Administration Budgétaire
Etienne Augustin	Agronome	Cours de Spécialisation en Culture et Préparation du Café
André Leroy	Agronome	Études sur le Café en Colombie
Maurice Phanord	Agronome	Vulgarisation Agricole
Wiener Verdier	Agronome	Spécialisation en Caféiculture
Guillaume Célestin	Ingénieur	
Paul Duret	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Féquière Mathurin	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Guy Lafontant	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Fère Jn-Charles	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Roland Pierre	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Raoul Jn-Louis	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Julien Etienne	Agronome	Cours de Spécialisation en Caféiculture
Fric Louissaint	Agronome	Cours de Spécialisation



INSTITUT DE STATISTIQUES

<u>NOMS</u>	<u>PROFESSION</u>	<u>SPECIALISATION ET NIVEAU</u>
Jacques Vilgrain	Ingénieur	
Jn-Marie Bazile	Démographe	
Burel Décopain	Statisticien	CIFNES Cours B
Alberto Germain	Statisticien	
Yves Répis	Ingénieur	
Clausel Almedar	Programmeur	CELADE
Carl Jeudy	Statisticien	
Raoul Baptiste	Normalien	Sciences Sociales
Maurice Edouard	Statisticien	
Mathieu Duplan	Ingénieur	Statistiques CIFNES
Arsène Girault	Cartographe	
Jn-Claude Gautier	Agronome	Statistiques CIFNES B
Prosper Jn-Charles	Normalien	Statistiques CIFNES B
Fritz Figaro		Statistiques Enquêtes
Frank Lafond	Statisticien	Enquêtes
Eddy Michel	Statisticien	
Micheline Gabriel	Sociologue	
Fritz Sylvestre	Statisticien	
Raymond Gardinier	Statisticien	Démographie
Danilia Moise	Statisticien	Démographie





